

Assemblée Générale Mouvement Trager® France

22 & 23 Mai 2021 à La Rochelle

Procès-Verbal

Présent.e.s : 17 le Samedi, 16 le Dimanche

Praticien.ne.s : Aurélie AVERTY, Thérèse BOCQUET, Nicole CANNEPIN*, Etienne CHRISTIAENS, Pauline DE KERCHOVE, Alain DERAT, Lia GOLDBERG, Ursula KLEWETA, Agnès LE BRISHOUAL, Christel MARIE, Didier MARIE, Jean-Louis MARIE, Anne PRYGIEL, Isabelle RENIER, Vivianne RETAILLAUD, Geneviève TAFFIN
(* Nicole CANNEPIN présente uniquement le samedi)

Amie : Marie-Josiane RENOLEAU

Représent-é-s : 17

Praticien.ne.s : Henri BARAILLE, Thierry BAUDIN, Patricia BELARDINELLI, Laurent BIGOURD, Catherine CHAILLET, Fabienne COUTON, Anne-Marie HÛE, Marie-Françoise LECAILLE, Christine PAGES

Stagiaires : Christian CABARET, Nicole DUCARNE, Bogdan DUSZA, Laurent PICARD, Monique ROUCH, Alain VERCAMMEN, Juliane WAGNER

Amie : Françoise DELAUNAY

Total Samedi = 17 membres présents + 17 membres représentés = 34 voix
Total Dimanche = 16 membres présents + 17 membres représentés = 33 voix

Samedi 22 mai 2021

A 10 h : Accueil des participant-e-s

Emargement

Remise d'un tote bag* contenant un cahier*, un jeu de cartes québécois « paroles de Milton Trager»
(*objet avec logo créé pour la Boutique Trager France)

A 10 h 30 : Ouverture de l'AG par le Président Didier MARIE

Lecture du message de Catherine Chaillet :

« Bonjour à toutes et tous,

Vous vous retrouvez ce matin à La Rochelle pour l'AG de notre association, moment important pour réamorcer et redynamiser la reprise des activités et pour faire avancer tous les dossiers en cours.

Je vous souhaite une très bonne AG, constructive, alliant rigueur et bonne humeur pour un travail d'équipe ressourçant.

J'avais projeté de vous rejoindre cette année mais j'ai été amenée à reporter ma participation pour des raisons personnelles et familiales.

Je suis heureuse que Ulla et Marie puissent aussi vous présenter l'énorme travail qu'elles ont fourni jusqu'à la dernière minute, pour vous offrir ce soir la projection de leur film « Une touche de souffle » que je ressens comme très important pour le Trager.

Bonne AG et bonne projection.

Catherine »

1– Rapport Moral 2020 du Président, Didier MARIE

Le Président, Didier MARIE

Je tiens à vous adresser mes sincères et profonds remerciements, remerciements pour la confiance que vous m'avez témoignée au cours de cette année courte et riche à la fois.

C'est votre confiance qui m'a porté et donné l'énergie d'impulser toutes nos réunions «online», tous nos échanges téléphoniques, email, etc... et qui est à la source de la poursuite fluide de nos activités en cette période de confinement et de restrictions.

Mes remerciements également pour l'engagement, l'enthousiasme de toutes les personnes impliquées dans l'activité de Trager® France, remerciements pour l'importance et la qualité du travail accompli. Comme il est difficile de nommer, citer des personnes, c'est à notre rapport d'activité que je laisse la responsabilité d'établir et donner « l'ordre du mérite ». En fait il s'agit tout simplement d'un beau et sérieux travail d'équipe et c'est ce qui me réjouit le plus.

Dans notre association, si certains postes, certaines tâches, certaines réalisations semblent plus importants que d'autres, ce qui m'importe avant tout c'est que chacune, chacun, puisse se sentir à sa bonne place dans le moment donné, puisse réaliser chacun de ses espoirs et aspirations. C'est le mouvement à l'intérieur de notre mouvement qui doit permettre le cheminement. Le but n'est pas d'arriver, c'est le chemin qui compte...

Cependant, les remerciements, voire les louanges ne nous permettent pas de nous arrêter trop longtemps au bord du chemin. Bien sûr nous chérissons la pause, les pauses devrais-je dire, celle pour admirer le paysage, celles pour se ressourcer, pour laisser monter les vibrations, laisser la lumière nous éclairer, pour nous permettre de respirer... mais nous sommes en route et n'entendons pas rester sur le bord de la route.

Sept mois de présidence m'auront permis de prendre la mesure de cette tâche, ses satisfactions, l'honneur de représenter un mouvement de 30 ans d'âge, âge de la maturité, et aussi les exigences, présence, écoute, disponibilité...

Je suis heureux d'être devant vous à témoigner de l'année écoulée et aussi de vous faire part de mon intention de vous demander encore votre confiance afin de poursuivre encore un peu avec vous le travail en cours : unir, rassembler, lier nos forces pour la réalisation des projets auxquels nous aspirons toutes et tous. Nous réaliser pleinement dans la pratique de l'activité TRAGER, faire en sorte que cette activité trouve sa place, toute sa place autour de nous pour vous apporter tranquillité, sérénité, joie, paix afin de supplanter la pandémie actuelle par une « rougeole » TRAGER.

La Vice-présidente, Thérèse Bocquet

Avec plaisir, je me joins à Didier dans ses remerciements. J'ai vécu, en tant que vice-présidente, une année sobre, où j'ai fait ce que j'ai pu pour l'association ; trop peu à mon goût, trop occupée à d'autres aspects de ma vie, en pause, en ressourcement ou « retour aux sources ».

Toutefois, j'ai été très attentive à ce qui se passait. J'applaudis tout ce qui s'est fait, toutes les avancées, toutes les réflexions. Je voudrais souligner, tout particulièrement, le travail accompli par les secrétaires, Aurélie et Geneviève, dont les compte-rendu si fidèles et précis, rendent la vie de notre association beaucoup plus transparente.

Et je suis dans la confiance que nous pouvons, dans le respect des possibilités de chacun, avancer vers une toujours plus belle cohésion de notre association, dans l'accueil des initiatives, des richesses de chacun, de ses compétences.

Je souhaite que les différents qui sont parfois présents, manifestation de nos différences, soient aussi là pour nous apprendre à accueillir l'autre comme nous savons si bien le faire devant une table de massage.

Bonne AG à toutes et tous. Que les principes du Trager® nous accompagnent.

Vote du Rapport Moral : Adopté à l'unanimité

2- Rapport Financier 2020 du trésorier, Jean-Louis MARIE

Les flux de trésorerie pour l'exercice 2020 révèlent des **recettes encaissées de 6 732 €** correspondant à 6 179 € de cotisations, 193 € de ventes (Livres et T-shirts principalement), et de 360 € correspondant aux 12% des recettes des stages effectués dans l'année 2020.

Compte tenu des **charges pour un montant global de 7 113 €**, la situation de trésorerie est pratiquement équilibrée avec un compte courant bancaire Crédit Lyonnais de 11 703 € au 31 décembre 2020 auxquels il faut ajouter 1 360 € d'espèces soit une variation globale de trésorerie de - 310 € par rapport au solde de fin d'année 2019 (13 373 €). Il faut noter que Trager France a réglé la totalité de la redevance à Trager International avant la fin de l'année 2020.

Compte tenu des 43 € de produits financiers, il en résulte un **résultat d'exploitation négatif de - 339 €**.

Donc la relance d'activité constatée depuis deux années consécutives marque le pas en 2020 avec un flux de trésorerie en baisse. Ceci s'explique par le fait d'une activité très limitée pour les formations en raison de la crise sanitaire. Le déficit reste modéré car les dépenses d'investissement prévues au budget prévisionnel 2020 se sont reportées majoritairement sur 2021.

Le budget prévisionnel de 2021, tel que présenté en annexe, laisse augurer une reprise générale de l'activité. Il est prévisible que les recettes 2021 ne compenseront pas les investissements sans doute importants que vont nécessiter la relance de notre activité (agrément Qualiopi, réédition du livre de Milton Trager, amélioration du site, ouverture de la boutique...)

Les fonds propres de l'association (environ 44 108 € au 31/12/2020) permettent de voir l'avenir avec optimisme.

Soldes des comptes au 18 mai 2021 : Compte courant 11 529 €, Placement à court terme (petit lion) 28 318 €, espèces 1 608 € et chèques en attente 1 346 €. **Total : 42 801 €**

Vote du Rapport financier : Adopté à l'unanimité

3- Rapport d'Activité 2020 de la Secrétaire, Aurélie AVERTY

2 Stages

Niveau 1 Wirwignes	21 22 23 février 2020	5 stagiaires, 3 assistants
	28 29 30 août 2020	4 stagiaires

Anatomie 1 La Rochelle Septembre 2020 6 stagiaires

Soit 9 jours de stage au total et 11 stagiaires.

Révisions

- 1 et 2 février 6 participants (7 le 1^{er} jour)
- 8 mars 4 participants dont 2 personnes qui découvrent
- 7 et 8 mars 6 participants (Villedoux)
- 27 août 2020 4 participants (révision offerte avant la 2^{ème} partie du niveau 1)
- 17 octobre 4 participants
- 18 octobre 5 participants

Soit 8 jours de révisions avec 29 participants

Mentastics® en ligne

Depuis un an ont lieu tous les 15 jours les lundis à 19H par ZOOM une heure de Mentastics. Merci à Lia et Vivianne pour cette organisation. En moyenne, 6 personnes y participent.

Vie associative 2020

- 1 AG en septembre à Versailles, finalisée par ZOOM
- 5 réunions de bureau (février, mars, avril, octobre, novembre)
- 8 conseils d'administration (janvier, février, mars, avril, juin, juillet, octobre et décembre)
- 7 réunions du Conseil d'Éthique

Une certification de Praticien Trager : Félicitations à Laurence Colin.

Vote du Rapport d'Activité : Adopté à l'unanimité

4- Rapport du Conseil Consultatif de Veille Ethique par Etienne CHRISTIAENS

Rapport d'activité Septembre 2020– Mai 2021

Le Conseil Ethique (CE) s'est réuni 10 fois par téléconférence durant cette année écoulée.

Nos réunions se sont construites autour de deux requêtes faites par notre président, Didier Marie.

- La première concerne l'importance d'assurer une communication entre le CA et le conseil éthique que nous formons. Rappelons qu'il a été demandé qu'aucun membre du CE ne fasse partie du CA ou du bureau de manière à garantir une neutralité dans notre travail. Ainsi nous nous sommes engagés à informer le président et le CA de l'avancée de nos travaux en étant présents aux réunions du CA et d'œuvrer ainsi en toute transparence.
- La deuxième concerne l'usage abusif du nom Trager® et de sa pratique illégitime, notamment par des praticiens en naturopathie issus de l'école du Cenatho.

Aujourd'hui, cette situation s'est considérablement clarifiée à la suite des avis et projets de lettre établis par le CE et des courriers adressés à la direction du Cenatho, ainsi qu'à M. Daniel Kieffer fondateur de cette école, par notre président. Le Cenatho nous assure de son soutien et de sa vigilance. Nous restons bien sûr vigilants concernant les pratiques abusives et l'utilisation du nom Trager®. Nous recommandons à tout praticien le recours au ® dans toute communication au sujet des termes Trager et Mentastics.

- Durant notre mandat un autre sujet a retenu notre attention. Il s'agit de la création d'un poste de secrétariat éducatif souhaité par les membres du bureau visant à soulager la tâche des secrétaires. Nous avons réalisé un travail de réflexion dans le but d'établir une sorte de cahier des charges afin de rendre clair et précis ce rôle de secrétariat éducatif. Ce poste est-il un poste administratif pur ou

engagerait-il la personne à donner à ce poste une mission de suivi, et d'accompagnement des stagiaires et praticiens ? La décision à prendre incombe au bureau et à l'organe directoire qui est le CA.

Le Conseil Ethique a également souhaité être présent sur le site internet de Trager France, une fois que la Charte sera finalisée.

Ceux-ci ont été les trois principaux sujets abordés durant cette période.

Un autre travail interne au sein du CE s'est également opéré. Partager entre nous sur la mission du CE, son importance dans le fonctionnement de l'association... Nous avons rencontré des difficultés de compréhension entre nous sans doute accentuées par le fait que nous n'avons pas eu l'occasion de nous rencontrer cette année. Notre souci premier était de travailler pour que la communication soit meilleure.

Aujourd'hui, nous sommes trois membres à nous représenter pour cette nouvelle année : Jacques Boyer, Etienne Christiaens et Alain Vercammen.

Vivianne Retailaud a présenté sa démission courant mars et Patricia Belardinelli courant mai.

Lors de cette AG du 22-23 mai 2021, trois postes sont à renouveler et deux postes sont à pourvoir.

Nos projets pour l'année à venir :

- la finalisation de la Charte éthique Trager® – rôle et mission du CE et sa définition de l'éthique ;
- la rédaction d'un Règlement Intérieur du CE, qui définit le mode de fonctionnement du CE en vue de soutenir une communication interne et externe qui mène vers plus de cohésion et plus de transparence.

Pour rappel. Il existe une boîte mail pour tout courrier adressé au Conseil Ethique :

tragercomiteethique@protonmail.com

Discussion sur la formulation « il a été demandé » en ligne 4 du rapport :

« **Rappelons qu'il a été demandé qu'aucun membre du CE ne fasse partie du CA ou du bureau de manière à garantir une neutralité dans notre travail** »

Lors de l'AG 2020, un candidat avait subordonné sa candidature au fait qu'aucun membre du CA ne soit candidat au CE. Les avis des membres présents étaient divergents. Aucun des candidats n'étant membre du CA, l'élection s'est faite sans que la question de fond, qui aurait nécessité un débat et un vote, ne soit tranchée.

Après discussion, l'assemblée décide :

- ✓ **d'ajouter au texte la précision « par un membre »** ce qui donne la phrase suivante : « **Rappelons qu'il a été demandé, par un membre, qu'aucun membre du CE ne fasse partie du CA ou du bureau de manière à garantir une neutralité dans notre travail.** »
- ✓ **de soumettre le rapport ainsi modifié au vote**

Vote du Rapport modifié du Conseil Ethique : Adopté à l'unanimité

5- Le point sur Trager International de notre représentante, Lia GOLDBERG

Un petit tour d'horizon de ce qui se vit dans d'autres pays avec des informations données lors de la réunion des représentants nationaux de fin Février 2021.

Canada

Le Canada a donné la possibilité à ses membres ne pas payer ou de payer une adhésion moindre s'ils rencontraient des difficultés.

La question a été posée sur le pourcentage versé à TI si la situation devait perdurer.

USA

L'adhésion est élevée aux USA, environ 250€. L'association travaille vers une baisse de ce tarif. Ils ont développé beaucoup de cours en ligne, une offre qui s'étoffe et perdure.

Asie

A Singapour, il y a eu un premier Niveau 1 avec 6 stagiaires.

Grande-Bretagne

Ils n'ont pas été autorisés à travailler ni à organiser de stages. Ils ont suspendu l'adhésion en 2020 et 2021, à la condition que les membres participent à des réunions informelles en ligne.

Leur système d'adhésion est basé sur une mensualisation.

Allemagne

Les séances et stages n'ont pas été autorisés. Les membres sont invités à payer une adhésion s'ils le peuvent, normalement entre 120 et 140€.

Une fois par mois, l'instructeur Martin Hegl propose des Mentastics® en ligne et il y a entre 10 et 20 participants. C'est gratuit et il n'est pas payé. Les participants réguliers font une libre donation à l'instructeur.

Québec

Comme pour la plupart, une grande partie de l'année a été confinée. Il y a juste eu un cours gratuit d'Hygiène et Sécurité offert par un organisme officiel.

Ils ont réussi à organiser un seul séminaire avec 8 stagiaires. Les supervisions sont interrompues.

L'adhésion a été baissée à 150 CD au lieu de 200 CD. Le nombre de praticiens a baissé et est aux alentours de 80, ce qui a un impact financier.

Ils sont en train de lancer un programme professionnel de Trager® qui oblige à s'engager à suivre tout le cursus. Même s'il y a moins d'inscriptions, il y aura plus de personnes qui iront jusqu'au bout. Cette approche permet de faire du Trager® la principale activité au lieu d'une activité secondaire.

Espagne

Ils n'ont eu qu'un seul confinement et ont pu travailler. L'adhésion est restée inchangée. Les supervisions ont continué, en personne seul ou à plusieurs, ou en ligne. Il n'y a pas eu de stage car il n'y a pas d'instructeur en Espagne, et il n'était pas possible de faire venir des instructeurs de l'étranger.

Autriche

L'instructeur Hedi Stieg Breuss qui a apporté le Trager® en Autriche il y a 30 ans est décédée en octobre. Il reste un instructeur. Ils ont pu organiser des stages de niveaux durant l'été. Depuis mi-février, les professions de contact sont de nouveau autorisées à pratiquer, moyennant tests réguliers et masques.

Suisse

Depuis Mai 2020, ils ont été autorisés à travailler. Il y a eu moins de clients, mais il y en a. Les stages sont autorisés avec des effectifs réduits. Les 350 CHF d'adhésion sont restés inchangés. Le Trager® devrait être reconnu dans tout le pays comme profession officielle d'ici peu.

Ils ont un nouveau site web en allemand et en anglais.

Finlande

Il n'y a pas eu de stage en 2020. A partir de l'été 2020, ils ont pu reprendre les séances. Les clients sont revenus petit à petit, même les plus âgés. Ils ont réduit leur adhésion de 80€ à 50€

COMMISSION ARCHIVES VIDEO

Un catalogue de 34 vidéos a été numérisé et donc sauvé, et 60 autres vont l'être prochainement avec une dotation de 10 000 \$ pour le faire.

Les vidéos sont gardées dans un lieu spécial pour leur conservation.

La commission analyse le matériel de manière détaillée et identifie par exemple des extraits en lien avec différentes parties du corps, des extraits utilisables, etc.

Une vidéo sous-titrée a pu être diffusée en avril-mai à tous les membres de la communauté Trager dans le monde. Il y en aura d'autres.

Certains membres participent à identifier des extraits pour la prochaine Conférence éducative qui aura lieu le 16 juin. Précisions à venir.

Pour ma part, je traduis actuellement les sous-titres en français avec un binôme canadien.

DEPARTEMENT EDUCATION

- Une nouveauté : le cours de Mentastics® peut se faire dorénavant n'importe quand, même avant le niveau 1.
- **Une conférence internationale en ligne**, ouverte à tous, aura lieu le **16 juin** de 18h à 20h30 heure française. Quatre instructeurs, Gail Stewart, Gwen Crowell, Amrita Daigle et Roger Tolle, commenteront des extraits vidéo qui seront sous-titrés par moi-même et mon acolyte Canadien. L'inscription se fera en ligne sur le site de TI. Plus de précisions à venir.

6- Le Point sur les Commissions, Groupes de Travail, Dossiers 2020

6.1- Certification Qualiopi

Membres de ce groupe de travail : Aurélie Averty, Alain Derat, Lia Goldberg, Jean-Louis Marie, Isabelle Wibault

La certification Qualiopi a bien avancé avec l'aide d'OK Solutions (réunions bimensuelles) pour rédiger au fur et à mesure les nombreux documents demandés.

L'audit de certification avec PRONEO aura lieu, en présentiel, le 2 juillet. Un second audit aura lieu 18 mois plus tard pour vérifier le respect des procédures identifiées.

Nous ne serons pas évalués sur la valeur de la pratique du Trager® mais sur la qualité des processus mis en place pour accompagner les stagiaires avant, pendant et après la formation et sur ce que nous mettons en œuvre pour garder et augmenter la qualité.

6.2- Réédition du livre « A mon corps je dis oui » : Geneviève Taffin

Membres de ce groupe de travail : Laurent Bigourd, Jean-Louis Marie, Geneviève Taffin

Succès de la souscription : 132 livres ont été commandés

Pour les livres destinés au Québec : il reste à connaître le montant des frais de douane

Avancement du projet : Il n'a pas été possible d'éditer, comme souhaité, le livre pour l'AG

- Une première relecture du texte saisi par l'imprimeur a été faite et les corrections à y apporter lui ont été adressées
- Une deuxième relecture sera faite après intégration par l'imprimeur des corrections demandées
- L'étude de la couverture est en cours

6.3- Wikipédia : Agnès Le Brishoual

Membres de ce groupe de travail : Agnès Le Brishoual, Anne Prygiel, Vivianne Retailaud

Une longue aventure démarrée en 2019.

Une première tentative de publication en juin 2020 s'est soldée par une suppression de l'article dans les 2 heures qui ont suivi sa publication.

Après une réécriture du texte pour mieux correspondre aux critères de Wikipédia (neutre, factuel, citations et références de sources externes ...), l'article a été de nouveau publié le 23 avril 2021. Cette fois, l'article demeure visible mais avec un bandeau listant les problèmes à corriger. Nous avons un an pour faire les corrections demandées.

6.4- Les 30 ans de Trager France : 1990-2020

*Membres de ce groupe de travail : Agnès Le Brishoual, Annick De Chenay, Didier Marie, Isabelle Renier
Vivianne Retailaud*

Les conditions sanitaires liées au COVID n'ont pas permis de fêter les 30 ans de l'association en 2020.

Le groupe a travaillé autour de 3 axes : la boutique Trager® France, l'évocation de l'histoire de l'association, la partie festive.

La boutique :

Création d'un logo grâce aux talents artistiques d'Hélène Berthaud avec un format permettant l'impression sur tissus

Objets déjà créés et réalisés : mug, carnet, tote-bag

Evocation de l'histoire de l'Association :

Une **exposition** de documents historiques est prévue.

Didier Marie :

- a déjà rassemblé des documents, photos, vidéo en sa possession ou retrouvés dans les archives
- sa demande que les membres contribuent à cette histoire de l'association en envoyant leurs documents, photos, souvenirs... n'a reçu aucune réponse à ce jour

Soirée festive

La demande de contributions pour animer la soirée (sketch, lecture, chanson ...) n'a reçu qu'une réponse à ce jour

6.5- Plan de communication

Membres de ce groupe de travail : Annick De Chenay, Lia Goldberg, Agnès Le Brishoual, Corinne Taraud

Le travail a été amorcé par un recensement de l'existant tant en communication interne qu'externe.

Ensuite, les personnes participant aux groupes de travail étant souvent les mêmes, le travail a dû être mis en stand by pour concentrer les efforts sur Qualiopi, la fête des 30 ans, Wikipédia.

Pour avancer sur ce vaste sujet, il convient de se fixer et de réaliser des objectifs concrets et précis

Les **archives** de l'association sont stockées chez Grégoire Louy à Chatelaillon et Didier Marie à Aytré. Il faut les trier et numériser ce qui est à garder. Que faire par exemple des mémoires de certification ?

6.6-Réunions Mentastics® bimensuelles : Lia Goldberg

Membres de ce groupe : Lia Goldberg, Vivianne Retaillaud

Après l'envoi d'un questionnaire pour déterminer le meilleur créneau, il a été retenu un lundi tous les quinze jours à 19 h pour une séance de Mentastics® informelle et gratuite d'une heure sur ZOOM, ouverte à tou·te·s les praticien·ne·s et stagiaires

Une vingtaine de personnes différentes ont participé à ces séances avec en moyenne 5 à 6 personnes par séance.

Lia souhaite passer le relais pour l'organisation et le soutien de cette action. Vivianne ne peut pas continuer seule.

Après discussion, la proposition d'une **réunion mensuelle** est adoptée :

- ✓ le 1^{er} lundi du mois
- ✓ sous la responsabilité d'un binôme qui changera chaque mois
- ✓ un lien ZOOM, valable pour toutes les réunions, sera créé
- ✓ Un planning sera établi de juin à décembre 2021.

6.7- Cartes de Roger Tolle et Livre d'Audrey Mairi : Thérèse Bocquet

Cartes de Roger Tolle

Une réunion en visio a eu lieu le 8 mars 2021 entre Thérèse Bocquet, Lia Goldberg et Roger Tolle

- Le montant des royalties est de 10 % de la facture de l'imprimeur à régler lors de l'édition des cartes
- Roger Tolle a envoyé le PDF de toutes les cartes

Thérèse a pris contact avec un imprimeur pour une première estimation du coût de l'édition

Livre d'Audrey Mairi

Thérèse n'a pas avancé sur le livre. Elle termine d'abord l'édition des Cartes de Roger Tolle.
Il reste toujours à régler la question des droits de l'éditeur américain et la relecture de la traduction

6.8- Vidéo : Pauline De Kerchove

Membres de ce groupe de travail : Pauline De Kerchove, Vivianne Retaillaud

Des interviews de personnes ayant connu Milton, des stages et ateliers ont déjà été filmés.

Pour la réalisation d'une courte vidéo de présentation (3 à 5 minutes), il semble difficile de se passer d'un professionnel. Les devis demandés sont à réactualiser

Un travail préalable est à faire :

- Revoir tout ce qui a été filmé et pointer ce qui est intéressant
- quelles idées voulons-nous faire ressortir ?

Pour nous donner des idées : regarder sur le site de Trager® Autriche la courte vidéo de travail sur table.

6.9- Modification des Statuts : Didier Marie

Ce groupe de travail a été créé lors de l'AG 2020 pour remédier aux problèmes suscités par la vacance de présidence lors de l'AG 2019. Anne Prygiel a été pressentie pour faire partie de ce groupe.

Il n'a pas vraiment démarré par manque de personnes disponibles et de temps

6.10- Formation : stages et révisions

Les révisions offertes à tous les praticiens et stagiaires prévues au dernier trimestre 2020 ont dû être reportées. Très attendues par tous, certaines sont déjà reprogrammées :

- ✓ 12 et 13 juin, en Auvergne, animatrice Thérèse Bocquet (avec un journée découverte le 11 juin)
- ✓ 17 et 18 juillet, en Belgique, animatrice Thérèse Bocquet
- ✓ 14 et 15 août, à La Rochelle, animateur Jean-Louis Marie

6.11- Cenatho : Didier Marie

Rappel des faits

Alerte, par Lia Goldberg, sur l'existence dans le catalogue formation de la FFMBE et dans celui du CENATHO d'un stage de 2 jours « Ondulations et bercements tissulaires », technique issue de la méthode Trager®, la formatrice étant Catherine Jamet (voir compte rendu du CA du 21/10/2020 et du CA du 10/12/2020)

Alerte, par le Conseil Ethique, sur l'existence du site Sokabio de Sophie Pavade, naturopathe formée au CENATHO, qui propose des séances de Trager

Démarches entreprises par Didier Marie dans un esprit de concertation et de règlement à l'amiable :

Appeler Sophie Pavade. A la fin de l'entretien Sophie Pavade a accepté de retirer de son site tout ce qui avait trait au Trager® et l'a effectivement fait.

Envoyer un mail à Daniel Kieffer qui a répondu de façon courtoise en reconnaissant notre bon droit à faire respecter notre enseignement et l'utilisation des marques déposées et du logo, indiquant également que la voie restait ouverte pour une collaboration

Envoyer un mail à Daniel Kieffer et Aude Veret (directrice du Cenatho) pour proposer une rencontre afin d'établir les bases d'un partenariat

Tout en restant vigilants, nous avons tout intérêt à maintenir et poursuivre notre partenariat avec le Cenatho

6.12- Page Facebook

Membres de ce groupe de travail : Alain Derat, Anne Prygiel, Geneviève Taffin

Depuis la journée nationale Trager® d'avril 2020, la page est alimentée une fois par semaine, le lundi, par des Mentastics, des témoignages, des citations et le jeudi par des informations (ateliers, salons ...)

Le nombre d'abonnés de la page est passé de 185 abonnés début avril 2020 à 367 abonnés fin novembre 2020. Ces abonnés sont à 79 % des femmes. Les abonnés sont en grande majorité français mais aussi de nombreux autres pays Canada, Belgique, Espagne, USA, Israël, Japon, Algérie, Pays-Bas, Suisse, Royaume uni ...

6.13- Site Trager® France : Jean-Louis Marie

Le site a été mis à jour pour respecter les normes légales et nos obligations dans le cadre de Qualiopi
La carte interactive des praticien-ne-s est mise en place mais il est nécessaire de rentrer manuellement certaines adresses.

Des vidéos sont déjà disponibles sur le site.

6.14- Projection du film « Une touche de souffle »

Film, de 38 minutes, réalisé par Ursula Kleweta et Marie Leclair.

Marie a filmé, pendant plusieurs mois, Ulla donnant des séances de Trager® à Angela gravement handicapée (paralysée) par une maladie neurodégénérative.

Le visionnage de ce film fut un moment fort d'émotions et de partage pour toutes les personnes présentes.

A 19 h La discussion sur le film se poursuit autour d'un apéro offert par le Président

Samedi 22 mai à 20 h, un repas clôt cette première journée

Dimanche 23 mai

à 9 h 15: Accueil des Participant·e·s

à 9 h 30 : Mentastics dans le feeling du film Une touche de souffle

7- Perspectives : Projets 2021

7.1- Report des 30 ans du Mouvement Trager® France

Pour que cette fête ait encore du sens, il convient de fixer la nouvelle date juste après les vacances. Le dernier week-end de septembre et le premier week-end d'octobre sont disponibles à la Résidence La Fayette.

Didier Marie fait la **proposition** suivante :

Vendredi : Réunion des tuteur·e·s en invitant Gracia Salaberria et Ona Cardona (Espagne), Marianne Van Kan (Pays Bas) et éventuellement d'autres tuteurs européens intéressés.

Samedi : Journée Mentastics® animée par les tuteur·e·s, ouverte à tous et suivie de la **Soirée festive 30 ans**

Dimanche : Temps fort de réflexion et de travail sur l'avenir avec un thème précis comme : Avons-nous envie de sortir le Trager® de la confidentialité ? Si oui, comment ?

Discussion :

Besoin d'un temps de rencontre et de travail entre tuteur·e·s

Mentastics **et** travail sur table

Le vendredi pendant la réunion de tuteur·e·s, une autre salle ouverte à tous pour des échanges

Temps de dialogue entre tuteur·e·s et praticien·ne·s & stagiaires

Visionnage du film « Une touche de souffle »

Présentation par les praticien·ne·s de leur spécificité et lieux de travail (pathologies, publics particuliers, structures dans lesquelles ils ou elles interviennent par exemple)

Décision :

- ✓ Accord de principe sur ces 3 jours avec possibilité d'avoir une salle ouverte à tous le vendredi
- ✓ Date et lieu : les **1,2 et 3 octobre 2021** à La Rochelle, Résidence La Fayette

7.2-Formation de nouveaux tuteur·e·s

Cette formation, c'est 2 stages de 3 jours espacés de 9 mois à un an et des travaux pratiques.

C'est Marianne Van Kan (Pays Bas) qui est habilitée et pressentie pour animer, en français, cette formation. Elle sera supervisée par Adele Landise.

Le Manuel des Tuteurs n'a pas encore été traduit en français.

7.3-Modification des Statuts

Le travail portera sur le représentant légal, le vice-président, l'élection du président et autres sujets qui apparaîtraient nécessaires.

La rédaction se fera avec l'aide d'un juriste

Les modifications des statuts seront soumises au vote de l'ensemble des adhérent·e·s lors d'une assemblée générale extraordinaire.

7.4-Plan communication avec un professionnel

Brainstorming :

Définir des axes de communication interne et externe

Quelles priorités ?

Forum autour des pratiques Trager®

Comment se faire connaître

Dossier de presse actualisé, dossier ressources où chacun peut puiser selon ses besoins

Recenser les structures dans lesquelles les praticiens interviennent

Aller vers les structures

Communication entre les membres sur les articles de presse, les passages à la radio

Supports PowerPoint pour les salons, les entreprises ...

Journées de pratique et d'échange entre les membres

Ouvrir vers d'autres techniques (CNV....)

Outils de communication externe

Suivi des adhésions des praticiens

Newsletter

Site de Trager® France : un lieu où puiser des ressources (vidéos)

Communication verbale, la voix est très importante : radios, podcasts

Communication visuelle : vidéo le Trager® en 2 minutes, le Trager® en plus long

Répertoire des vidéos que nous possédons

Film d'Ulla

Créer nos propres vidéos pédagogiques

7.5-FFMBE : Lia Goldberg

Lia Goldberg est membre de la FFMBE depuis 11 ans.

Le catalogue de formation propose le stage du Cenatho fait par Catherine Jamet «Ondulations tissulaires ». Le changement de direction à la FFMBE a produit une nouvelle dynamique.

Lia y voit une opportunité, lorsque nous aurons obtenu la certification Qualiopi, pour reprendre contact avec la FFMBE et leur proposer de mettre la formation Trager® à leur catalogue

8- Election du Conseil d'Administration et du Bureau

8.1-Election au Conseil d'Administration

5 Praticien·ne·s sortants : Pauline De Kerchove Didier Marie, Jean-Louis Marie, Anne Prygiel, Isabelle Renier

6 Candidatures : **Pauline De Kerchove, Christel Marie, Didier Marie, Jean-Louis Marie, Anne Prygiel, Isabelle Renier**

Après consultation des Statuts qui stipulent que le Conseil d'Administration est composé de 15 Membres, que seuls les Membres Praticiens et Stagiaires et Amis sont éligibles dans la proportion de 2 Stagiaires et 1 Ami ou 3 stagiaires au maximum, l'assemblée valide la possibilité d'élire 6 Praticien·ne·s.

Personne n'ayant émis de réserve à l'égard d'un·e candidat·e, **l'AG décide, à l'unanimité, d'un vote global de la liste des 6 Praticien·ne·s candidat·e·s**

Vote du CA : les 6 candidat·e·s sont élu·e·s à l'unanimité

Le Conseil d'Administration se compose de 14 membres :

13 Praticien·ne·s : **Aurélie Averty, Thérèse Bocquet, Pauline De Kerchove, Alain Derat, Lia Goldberg, Ulla Kleweta, Agnès Le Brishoual, Christel Marie, Didier Marie, Jean-Louis Marie, Anne Prygiel, Isabelle Renier, Geneviève Taffin**

1 stagiaire : **Annick De Chenay**

8.2-Election du Bureau

Le Conseil d'Administration se réunit pour élire son Bureau qui se compose de **8 membres** :

Président	:	Didier Marie
Vice-Présidentes	:	Thérèse Bocquet, Anne Prygiel
Trésorier	:	Alain Derat
Trésorier adjoint	:	Jean-Louis Marie
Secrétaire	:	Aurélie Averty
Secrétaire adjointe	:	Geneviève Taffin
Secrétaire Pédagogique	:	Christel Marie

Vote du bureau : Bureau élu à l'unanimité

9- Election du Conseil Consultatif de Veille Ethique

4 Candidatures :

Jacques Boyer, renouvellement du mandat, non-membre du CA

Etienne Christiaens, renouvellement du mandat, non-membre du CA

Alain Vercammen, renouvellement du mandat, non-membre du CA

Lia Goldberg, membre du CA

Les 3 membres du CE, candidats au renouvellement de leur mandat, estimant que l'exclusion de tout membre du CA est une condition sine qua non pour garantir la neutralité du CE, manifestent leur intention de retirer leur candidature si un membre du CA est candidat au CE.

Une relecture de la Composition du Conseil Ethique, votée lors du CA du 28 février 2019, est faite :

« Le CA valide, à l'unanimité, la composition de ce Conseil proposée par le Bureau :

- Nombre impair de personnes, soit 5 personnes :
 - ✓ 3 Praticien.ne.s dont un.e Tuteur.e
 - ✓ 2 Stagiaires de niveau 2 ou 3
- Durée du mandat : 1 an reconductible

L'élection des membres de ce Conseil aura lieu lors de l'AG.»

Aucune modification de ce texte n'a été soumise au vote du CA depuis cette date.

Après discussion, il est proposé de voter sur la proposition suivante :

Vote pour les 4 candidat-e-s, Jacques Boyer, Etienne Christiaens, Alain Vercammen, Lia Golberg, sous réserve de l'acceptation, par les 3 candidats demandant le renouvellement de leur mandat, de l'élection d'un membre du CA. Ces 3 candidats devront donner leur réponse lors de la première réunion du Conseil d'Administration qui suivra cette AG.

Contre : 8 voix / Abstention : 7 voix / Pour : 18 voix

10- Désignation des Référent·e·s Qualiopi

Dans le cadre de la démarche de Certification Qualiopi des Référent·e·s doivent être identifié·e·s comme personnes ressources sur 3 sujets : handicap, pédagogie, qualité.

Leurs nom, adresse mail et numéro de téléphone doivent figurer sur le Site afin que toute personne souhaitant des informations puisse les joindre directement.

Un fonctionnement trimestriel et un contrôle annuel lors de l'AG sont prévus.

- ✓ Référent Handicap : Alain Derat
- ✓ Référente Pédagogie : Thérèse Bocquet
- ✓ Référente Qualité : Fabienne Faure

11-Boutique Trager®, Cotisations & Budget Prévisionnel 2021

11.1-Boutique Trager®

Après discussion, l'accord se fait sur les prix, hors frais d'envoi, ci-après :

Mug	5,00 €
Cahier	3,00 €
Tote bag	6,00 €
Jeu de cartes québécois	10,00 €
T-Shirt manches courtes	15,00 €
T-Shirt manches longues	23,00 €
Sweat	38,00 €
Livre Le chemin de la sensation	13,50 €
Flyer Trager	0,15 €

En attendant que la boutique soit mise en ligne sur le site, le stock est réparti entre La Rochelle et les Hauts de France (chez Thérèse Bocquet). Il est possible de d'acheter ces objets lors des stages, révisions...

11.2-Cotisations 2022

Après discussion, l'assemblée décide que les montants des cotisations resteront identiques aux montants votés à l'AG 2019 :

Praticien.ne	120 €
Jeune Praticien.ne	de 60 à 120 € <i>(selon les moyens pour les 2 années civiles qui suivent l'année de certification)</i>
Stagiaire	25 €
Ami.e	10 €

Vote du maintien des taux actuels de cotisation : Adopté à l'unanimité

11.3-Budget Prévisionnel 2021

Le budget, présenté et détaillé par le trésorier, tient compte des dépenses engendrées par l'accompagnement à la certification Qualiopi par Ok Solution et l'audit de Certification par Pronéo, la réédition du livre « A mon corps je dis oui », l'achat des objet pour la Boutique Trager®.

A ces dépenses, il convient d'ajouter les dépenses, notamment la location des salles, pour le report de la soirée festive des 30 ans lors d'un grand week-end de réflexion et de travail les 1, 2 et 3 octobre. Quelle contribution financière demander aux participants en sachant que certains seront présents les 3 jours, d'autres un ou deux jours, ou seulement pour la fête des 30 ans ? Habituellement l'association prend en charge une partie du coût des repas festifs, l'autre partie restant à la charge du participant. La journée de Mentastics® sera-t-elle gratuite ou payante comme une révision ?

Il est proposé et accepté d'accorder un dédommagement à Marie Leclair pour s'être déplacée à La Rochelle afin de présenter le film « Une touche de souffle »

Pour équilibrer les comptes, il sera nécessaire de prendre 8 000 € dans les fonds de réserve associatifs (au moment où le fond de roulement du compte courant du LCL deviendra inférieur à 5000 €)

Le budget prévisionnel est soumis au vote pour un montant de **20 050 € de produits et de charges** suivant la ventilation dans le tableau ci-après page suivante :

<p>Vote du budget prévisionnel : Adopté à l'unanimité</p>
--

[Voir page suivante détail du budget prévisionnel,](#)

BUDGET PREVISIONNEL 2021

	Prévisionnel 2020	Réalisé 2020	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
PRODUITS			
Ventes marchandises	650,00	193,00	4 330,00
Cotisations	6 250,00	6 119,00	5 500,00
Reversions stages	1 000,00	576,00	2 120,00
Divers (salons, dons...)	100,00	60,00	100,00
Fonds de réserve associatifs	0,00	0,00	8 000,00
Total	8 000,00	6 948,00	20 050,00
CHARGES			
Achats marchandises	500,00	930,00	5 380,00
Petit matériel	0,00	0,00	0,00
Fournitures de bureau	100,00	112,00	200,00
Frais AG/CA/Bureau,,,	600,00	618,00	600,00
Assurance	525,00	525,00	525,00
Hono comptable	1 050,00	1 174,00	1 175,00
Divers (stage aidé...)	2 000,00	300,00	2 500,00
Evénement 30 ans de TF	0,00	0,00	1 500,00
Déplacements	700,00	640,00	700,00
Réception	50,00	0,00	50,00
Communication (plaquette. livre...)	800,00	1 278,00	4 950,00
Poste	115,00	108,00	110,00
Banque	160,00	199,00	160,00
Cotisations tuteurs	210,00	210,00	} 2 200,00
Réversion TI	1 190,00	1 164,00	
Total	8 000,00	7 258,00	20 050,00
RESULTAT	0,00	-310,00	0,00

11-Questions diverses

Aucune question diverse

12-Assemblée Générale 2022

La prochaine Assemblée Générale aura lieu à CALAIS (Hauts de France)
les 23-24 avril 2022 **ou** les 30 avril-1 mai 2022

Dimanche 23 mai 2021 à 17 h Clôture de l'AG

*Félicitations et Merci à Christel Marie
dont les délicieux biscuits faits maison
ont réjoui nos papilles lors des pauses*

*Félicitations et Merci à Hélène Berthaud
pour sa talentueuse contribution
à la création du logo de la boutique Trager®*

*Félicitations et Merci à Agnès Le Brishoual,
Vivianne Retaillaud et Anne Prygiel
pour leur ténacité à publier un article Trager®
dans Wikipédia*

*Félicitations et Merci à Ulla Kleweta et Marie Leclair
d'avoir su exprimer et nous faire sentir l'âme du Trager®*

*Félicitations et Merci à tous les membres
qui ont donné de nombreuses heures
pour faire vivre et avancer l'association*
